

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 série Optimist

Article 1 :

Calendrier des épreuves d'automne et épreuves promotionnelles :

- 1^{ère} épreuve de bassin pour l'Ouest de la ligue (départements 13, 04, 05, 84) à Serre Ponçon et pour le bassin Est à St Raphaël le 24 septembre
- 2^{ème} épreuve de bassin le 15 octobre à Fos sur Mer pour les coureurs du 13, 05, 04, 84, à Bormes pour les coureurs du 83 et à Antibes pour les coureurs du 06.
- 3^{ème} épreuve de bassin le 19 novembre à Marseille / Sablettes et 26 novembre à Cannes
- 27 et 28 janvier : coupe régionale de course par équipe de 4 ou 5 à Antibes pour tous les coureurs PACA minimes et benjamins
- Interligue Grade 4 Hyères du 28/30 octobre (niveau technique 3)
- Grade 5B : régates stage régionale mars Hyères

Les coureurs devront courir dans leur bassin pour être classés au championnat PACA. Les épreuves identiques mais à des dates décalées pourront accueillir les coureurs d'autres bassins mais seront retirés des classements régionaux.

Article 2 : CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2018

Liste des épreuves du Championnat PACA 2017/2018 et des sélections au championnat de France Minimes : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer: l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents et le délégué de ligue pourront décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1: Embrun/St Raphaël 24 sept (Grade 5B)
Ch PACA 2 : Antibes/Fos/Bormes, Grade 5B, 15 oct
Ch PACA 3 : Interligue Grade 4 Hyères, 29 octobre 1^{er} novembre
Ch PACA 4 : ASPTT Marseille/Sablettes, 19 novembre (G5B) et 26 nov à Cannes
Ch PACA 5 et sélective France 1 (G5A), 11 février Marseille
Ch PACA 6 et SF2 (Grade 5A), CN St Raphaël, 11 mars
Ch PACA 7 et SF3 : GR5A, CV Martigues, 13 mai
FINALE CH PACA 8, SF4: Grade 5A, 2 et 3 juin 2018 Hyères

Le nombre d'épreuves de bassin pris en compte devra être identique au 1^{er} décembre pour tous les coureurs.

Lors des épreuves, il pourra être désigné un ou plusieurs entraîneurs identifiés et habilités à évoluer sur le parcours pour conseiller la flotte des benjamins.

Si une des 2 premières épreuves de sélection au championnat de France (février et mars) ne sont pas validées, l'interligue de Marseillan de Pâques sera intégrée dans la sélection.

Article 3 : Validation et classement :

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 série Optimist

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses et 2 épreuves à partir de 7.

- Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de bassin de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

Article 4 : QUALIFICATION des grades 5 vers les grades 4 :

Il n'y a pas de sélection pour accéder au Grade 4 (Interligue). Toutefois, conformément au règlement sportif POP, les coureurs devront avoir un niveau technique 3 FFVoile.

- Liste des entraîneurs référents :
 - Alpes Maritimes : Sébastien CANARD
 - Var : Edwige MEHAULE
 - Bouches du Rhône : Lou ABAD RIEU
 - Plans d'eau intérieurs (04/05/84) : Christine DEWISME (Toutoune)
 - Ligue PACA : Laurent GAILLOT
- Les Monégasques sont intégrés comme les autres coureurs, dans le championnat PACA et dans les quotas PACA pour la sélection au championnat de France.

Article 5 : Classement national:

Les clubs sont encouragés à programmer des épreuves de grade 5C (locales) par exemple lors des sessions d'entraînement. Le règlement sportif POP et FFVoile prévoit la prise en compte de ces épreuves pour le classement des coureurs.

Extrait du règlement FFVoile/POP pour le classement national :

- 1^{ère} phase (décembre 2017 à début juin 2018) : les 7 meilleures épreuves soit 2 épreuves de Grade 4 coef 6, 2 grades 5A coef 2, 1 grade 5B coef 1, 2 grades 5C coef 0,5
- 2^{ème} phase (mi-juin à mi-novembre 2018) : les 7 meilleures épreuves soit 1 épreuve de Grade 3 (Championnat de France) coef 10, 1 grade 5A coef 2, 2 grades 5B coef 1, 3 grades 5C coef 0,5

Total sur l'année : 14 meilleurs résultats (1 grade 3, 2 grades 4, 3 grades 5A, 3 grades 5B, 5 grades 5C).

Seul le Championnat de France est gradé en 3.

Article 6 : Equipes régionales (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison en fonction du niveau des coureurs.

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 série Optimist

- Equipe régionale labellisée « Groupe Sud » : effectifs 16 (dont au moins 4 filles) :

3 stages réservés aux 16 meilleurs minimes/cadets dont au moins 4 filles sont programmés. La liste des coureurs retenus sera publiée 15 jours avant le stage. Cette liste sera établie en concertation avec les entraîneurs référents et le Cadre Technique sur la base des différents classements régionaux, nationaux et épreuves de référence.

- Stage Minimes « habitable » : janvier 2018 (flotte collective 7.5 à au CREPS d'Antibes)

25 coureurs issus des catégories minimes (Windsurf, Catamaran, dériveur) seront invités à ce stage
Objectifs : découverte d'une autre activité autour de la navigation en équipage, formation aux règles de course autour du match racing et de la course en flotte (16 coureurs du groupe sud + invitations suivant les places).

- Stage régional (mars) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs benjamins et minimes participants au championnat régional (une soixantaine de places).

- « Equipe Régionale »: épreuves internationales de proximité effectifs 7 (dont au moins 2 filles) :

Une équipe pourra être constituée pour Workum (week-end de l'Ascension) en fonction du budget: 7 coureurs seront sélectionnés sur les mêmes principes que le groupe sud.

Sur cette épreuve, l'équipe sera encadrée et accompagnée par un entraîneur de Ligue (hébergement collectif obligatoire).

Cette équipe aura pour objectif principal la préparation au championnat de France. Le déplacement sur l'internationale de Palamos s'effectuera dans le cadre des clubs.

- Equipe régionale « délégation Championnat de France minimes » :

Comprenant l'ensemble des coureurs minimes sélectionnés au championnat de France. Un stage de préparation est programmé début juillet à Martigues.

Articles 7 : Stages nationaux repérage et détection FFVoile :

Comme chaque année, la ligue proposera au mois de mai des coureurs aux stages nationaux FFVoile du mois de juillet (ENV) :

- Stage repérage minimes : ouvert aux coureurs minimes de 12 ans (2006)

Articles 8 : Encadrement des épreuves et des stages :

Tous les stages régionaux programmés et les épreuves nationales (CIP, Championnat de France et CIE) seront encadrés par des entraîneurs coordonnés par la ligue. Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Les stages et encadrements proposés sont programmés sous réserve de vote du budget 2018 alloué par la ligue au secteur Optimist.

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 série Optimist

Les dates et lieux sont susceptibles d'être modifiés.

Laurent GAILLOT
Conseiller Technique Sportif
Ligue PACA de Voile

Laurent GEORGEAULT
Elue responsable série Optimist